

ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT  
**“EN AMÉLIORATION POSITIVE”**

Page 16

**BILAN / COVID-19  
EN ALGERIE**

**670  
NOUVEAUX  
CAS, EN 24H**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4126 | Lundi 9 novembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**À L'APPROCHE DU MATCH  
ALGERIE-ZIMBABWE**

**LES VERTS  
EN STAGE  
DÈS HIER**

Page 14

**CORONAVIRUS**

**LE COUVRE-FEU  
RÉAMÉNAGÉ DANS  
29 WILAYAS**

Pages 3



**TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS**

**10 ANS DE PRISON REQUIS  
À L'ENCONTRE DU DG DU  
GROUPE ENNAHAR**

Page 4



**AFFAIRE KHALIFA BANK**

**17 ANS APRÈS,  
LA LIQUIDATION N'EST  
TOUJOURS PAS ACHEVÉE**

Page 4



2

arrêts de wilaya pour freiner la propagation de l'épidémie à Jijel.

50

zones enclavées à Khenchela raccordées au gaz naturel d'ici à 2024.

130

mille aides à l'habitat prévues dans le programme de logements.

## L'Algérienne Mouri, 1<sup>re</sup> femme africaine élue vice-présidente de l'IUGS

L'Algérienne Hassina Mouri, professeure en géologie à l'université de Johannesburg, a été élue vice-présidente de l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) pour la période 2020-2024. Hassina Mouri devient ainsi la première femme africaine à occuper ce poste. Hassina Mouri, qui détient également la citoyenneté sud-africaine, a été récemment nommée membre du Conseil du programme international de géoscience de l'Unesco. Elle est également membre du conseil consultatif de South African Journal of science (SAJS), une prestigieuse revue scientifique universitaire en Afrique du Sud. L'Union internationale des sciences géologiques (IUGS), fondée en 1961, est reconnue comme étant l'une des plus grandes organisations scientifiques du monde. L'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) a pour objectif d'encourager la coopération internationale et la participation aux sciences de la terre en relation avec le bien-être humain.



## Vers un plan national pour la relance du sport scolaire

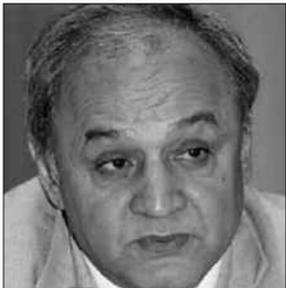


Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a annoncé l'élaboration d'un plan national pour la relance du sport scolaire et universitaire en coordination avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Le plan prévoit le lancement d'une opération pilote pour relancer le sport scolaire dans 500 écoles pilotes à travers les 48 wilayas du pays, des écoles choisies car proches des structures sportives relevant de la tutelle, et dont les élèves pourront bénéficier de séances d'éducation physique et sportive sous la supervision des cadres du secteur.

Il s'agit également de la relance des festivals sportifs entre les écoles primaires et l'organisation de jeux sportifs scolaires et universitaires comme tradition nationale visant à inciter les élèves et les étudiants à perfectionner leurs aptitudes et développer leurs capacités sportives. Il est programmé aussi le lancement d'un programme d'animation sportive dans les cités universitaires dans le cadre de la compétition sportive et le développement du sport national.

## Quid des possibilités de valorisation de la ZET Messida

Une commission interministérielle se rendra prochainement dans la wilaya d'El-Tarf dans le cadre des efforts visant l'exploitation du foncier touristique et la valorisation de la zone d'extension touristique Messida, située dans la daïra d'El-Kala. Il sera question de trouver les meilleures solutions pour lancer les travaux d'aménagement qui peinent à démarrer. Ainsi, la première phase porte sur l'assainissement de la ZET pour un coût de 200 millions de dinars, le projet porte sur la concrétisation d'un ensemble d'hôtels et plusieurs bungalows, des villas haut standing auxquels s'ajoute un pôle d'animation. Cet ambitieux projet est destiné à offrir 2.000 lits et à créer pas moins de 5.000 emplois, directs et indirects, dans une wilaya aux atouts naturels indéniables. Des retards ont été enregistrés dans la concrétisation du projet. Une fois concrétisés, les projets prévus sur cette ZET qui s'étale sur 45 hectares permettront de booster l'activité touristique, de promouvoir la destination El-Tarf.

D  
I  
L  
I  
T

### Dr Mohamed Bekkat Berkani

"...Nous aimons le football, qui est notre sport favori, le problème est qu'on ne peut pas prévoir ce qui va se passer d'ici au 28 novembre. Les hôpitaux sont saturés par des personnes qui sont dans un état grave. Si la situation n'évolue pas positivement, la compétition ne pourra pas débiter."

## Un chauffard flashé à 157 km/h en face d'un... commissariat

Le conducteur d'une Golf a été flashé à 157 km/h alors que la vitesse autorisée est de 50 km/h en face du commissariat de la commune de Colfontaine en Belgique.

Un radar mobile installé par la police dans la région belge de Borinage, dans la province de Hainaut, a flashé une Volkswagen Golf qui roulait à 157 km/h, soit plus de trois fois la vitesse maximale autorisée, la limitation étant établie à 50 km/h.

Qui plus est, le radar était installé juste à côté du commissariat de la commune de Colfontaine, le QG de la police boraine.

## Un bouledogue français élu... maire d'une ville américaine

Alors que les États-Unis attendent avec impatience de savoir qui deviendra le prochain Président, Rabbit Hash, une ville du Kentucky, a déjà élu mardi 3 novembre son maire : un bouledogue français de six mois nommé Wilbur.

Wilbur est le cinquième chien maire de la municipalité depuis 2000. Il a succédé à Brynn, qui l'avait dirigée de 2016 à 2020.

La tradition d'élire des animaux à ce poste remonte à la fin des années 90.

Un certain Don Claire avait eu l'idée d'élire un animal comme maire pour amasser des fonds destinés à la société historique de la ville.

CORONAVIRUS

# Le couvre-feu réaménagé dans 29 wilayas

*Le gouvernement vient de prendre de nouvelles mesures de lutte contre la propagation du COVID 19. Ce renforcement des mesures de confinement était, du reste, assez prévisible tant tous les signes avant-coureurs étaient bel et bien là, depuis quelques jours déjà.*

PAR KAMAL HAMED

**D**ésormais donc, et comme indiqué par le communiqué du Premier ministre rendu public dans l'après-midi d'hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et après consultation du Comité scientifique, a décidé de réaménager les horaires du confinement dans 29 wilayas. Ces nouvelles mesures prendront effet à partir de demain mardi 10 novembre. En effet, le confinement partiel commencera à 20 heures pour prendre fin le lendemain à 5 heures du matin, au lieu de 23 h 00 à 05 h 00) du matin.

Selon le communiqué du Premier ministre, la durée de ce confinement est de 15 jours. Il prendra donc fin le mardi 24 novembre si, toutefois, le gouvernement ne décide pas de le renouveler pour une autre période.

Les 29 wilayas concernés par ce confinement sont Adrar, Ilizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Guelma, Khenchela, Tipasa, Ain Temouchent, Batna, Bejaia, Blida, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel,



Sétif, Annaba, Constantine, Oran, Bouira, Boumerdès, M'Sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra.

Il n'y a pas que ces mesures qui ont été prises par le Premier ministre, puisque le gouvernement a aussi décidé de fermer tous les marchés de voitures pour une durée de 15 jours à partir du mardi 10 novembre, d'interdire les rassemblements publics et familiaux, de reporter la rentrée universitaire et celle de la formation professionnelle, au 15 décembre prochain.

Les autres mesures prises par l'Algérie concernent l'intensification des opérations de nettoyage et de stérilisation des espaces et édifices publics, des contrôles inopinés dans les écoles, les mosquées et les com-

merces, pour vérifier l'application des mesures-barrières anti-Covid. A l'évidence, ces nouvelles mesures étaient très attendues par l'opinion publique nationale.

En effet, la multiplication des cas de COVID-19 ces derniers jours attestait bel et bien de l'imminence de la prise de ces nouvelles mesures, et ce dans l'objectif de réduire cette propagation du virus devenue très menaçante.

Les autorités sanitaires du pays ont, pour ce faire, multiplié les appels à la vigilance en exhortant la population à respecter les mesures de préventions.

Les scientifiques, ceux du Comité chargé de lutte contre le COVID-19, ont, à cet effet, pris les devants en multipliant les alertes pour sensibiliser les algériens sur les dangers de cette nouvelle vague et ce au moment où les hôpitaux sont de nouveaux surchargés par les patients.

A un moment donné, l'on a même cru que le gouvernement allait jusqu'à suspendre l'année scolaire, pour mettre à l'abri les écoliers. Mais il n'en a été rien et tant mieux.

En tout cas, ces nouvelles mesures tombent à point nommé, pour signifier à tous les sceptiques que la situation est on ne

peut plus grave et que, par voie de conséquence, il est impérieux de suivre à la lettre, les mesures de prévention seules à même de préserver les vies humaines.

K. H.

## INCENDIES DE FORÊTS Pour la Protection civile, les feux sont d'origine criminelle

L'origine criminelle des incendies quasi simultanés ayant pris naissance, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une dizaine de wilayas, provoquant la destruction de milliers d'hectares de forêts, la mort de deux personnes et la destruction de nombreuses habitations et la perte d'importants cheptels, est établie.

Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le colonel Farouk Achour, membre de la direction du corps de la Protection civile, relève que cette piste est d'autant plus plausible que ces sinistres sont survenus durant la nuit, un moment, souligne-t-il, où les conditions ne se prêtent nullement à leur naissance. Celui-ci relève des similitudes avec la situation créée durant l'été de 2012, où une vingtaine de wilayas ont été affectées par de puissants incendies, à l'origine de la destruction de plus de 10.000 hectares de superficie boisée. Nombre d'arrestations ont été effectuées par la suite et les auteurs ont été condamné pénalement.

Concernant les incendies du dernier week-end, le représentant de la Protection civile signale qu'ils ont été maîtrisés dans leur totalité, se refusant, à fournir, pour le moment, un bilan global et définitif. *"Il va falloir, déclare-t-il, du temps pour évaluer, avec précision, l'ensemble des pertes"*.

Commentant le phénomène de la pyromanie, qui prend d'inquiétantes proportions, le colonel Achour se déclare en faveur de "sanctions exemplaires" contre ceux qui le mettent en danger. Ces incendies entraînent la mort de personnes, les destructions d'habitations et les pertes de revenus pour de nombreuses familles.

### BILAN COVID-19

## 670 nouveaux cas en 24h : hausse vertigineuse des contaminations

Le nombre de nouveaux cas contaminés en 24h s'élève à 670 personnes, selon le dernier bilan officiel. Une hausse vertigineuse depuis une semaine, où les chiffres se sont subitement installés au-dessus de la barre des 600 cas par jour.

Le nombre total des contaminés depuis le début de la crise sanitaire fin février dernier atteint ainsi les 62.051 personnes.

EN SIGNE DE PRÉVENTION CONTRE LA HAUSSE DE LA COVID-19

## Les sanctions sont de retour !

PAR IDIR AMMOUR

Après plusieurs mois de passivité, entrecoupés par quelques opérations coup-de-poing, les sanctions sont de retour. Les autorités se sont décidées cette fois-ci, à serrer la vis en matière de Covid-19, et ce en renforçant leurs sanctions à l'encontre des contrevenants refusant d'appliquer les règles sanitaires destinées à lutter contre le coronavirus.

En effet, depuis le week end dernier, les différents corps de sécurité, sont à pied-d'œuvre pour faire appliquer cette mesure sanitaire.

Cette démarche est matérialisée, comme constaté, par l'application de la loi contre toute personne qui ne respecte pas les mesures de protection.

Une amende est ainsi infligée à ceux qui enfreignent la loi, comme le non-port de la bavette, les cortèges nuptiaux et les rassemblements. Les pouvoirs publics sont

revenus également vers les commerçants qui doivent respecter les règles et encore se doter des moyens de protection comme le gel hydro-alcoolique au sein de leurs locaux commerciaux, notamment que ce virus émergent a connu une hausse inquiétante.

Ce rebond intervient après plusieurs jours de baisse, pour dépasser ces derniers jours la barre de 600 cas par jour, sur le territoire national.

Pour ce, des "check-point" de la police et de la gendarmerie ont même "fleuri" à travers les quatre coins du pays. Ils ont été déployés spécialement pour distribuer des "prunes de dix milles dinars" à ceux qui ne portent pas leurs bavettes. "Opération coups-de-poings", qui a provoqué certaines frictions chez nos concitoyens, surtout ceux pris au piège. Une situation qui semble avoir changé depuis avant hier, puisque plusieurs "décentes" ont été enregistrées dans des endroits publics à forte concentra-

tion.

Il s'agit, notamment des marchés et des postes. Nombreux sont ceux qui sont passés à la caisse. Ils ont reçu le fameux "sésame" de 1 million de centimes. Les commerçants ne sont pas en reste! Beaucoup ont été sanctionnés ces trois derniers jours.

Cela va de la simple verbalisation jusqu'à la fermeture pour une durée qui va de 15 jours à un mois. En plus de ces sanctions, certaines communes du pays ont décidé de durcir le protocole sanitaire.

Il s'agit, notamment, d'interdire les tables dans les cafés, restaurants et autres fast-foods. Ils ne peuvent vendre que les produits à emporter.

La célébration des fêtes de mariages et les événements du genre, sont aussi interdits, et les contrevenants risqueront des factures bien salées en cas de...! Cela afin de tenter de freiner la recrudescence de l'épidémie..

I. A.

AFFAIRE TAHKOUT:

## 18 ans requis contre l'homme d'affaires et 12 ans contre Sellal et Ouyahia

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis une peine de 18 années de prison ferme, à l'encontre de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, et 12 années de prison ferme à l'encontre des ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Le représentant du Parquet a également requis une amende de 8 millions de Da à l'encontre de Tahkout, et 3 millions de DA pour chacun des deux accusés, Sellal et Ouyahia, avec confiscation de tous leurs biens.

Dix (10) années de prison ont été également requises contre les anciens ministres, Youcef Yousfi, Ammar Ghoul et Abdelghani Zaalane, ainsi qu'une peine de 6 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine.

Concernant la famille du principal accusé, la même juridiction a requis une peine de 8 ans de prison et amende de 8 million de Da à l'encontre de Tahkout Rachid, Tahkout Hamid, Tahkout Billal et Tahkout Nacer, avec confiscation de tous leurs biens.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, pour des faits de corruption, le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA, à titre de dommage et intérêt.

TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS

## 10 ans de prison requis à l'encontre du Dg du groupe Ennahar

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, (Alger), a requis dimanche une peine de 10 de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre du Directeur général du groupe de médias Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani.

Anis Rahmani est poursuivi pour les chefs d'accusation d'enregistrement et de diffusion d'une communication téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée.

Le procès s'est tenu par visioconférence, à partir de l'établissement pénitentiaire de Koléa (W. Tipasa), où le prévenu est placé en détention préventive.

PANDÉMIE VIRALE DANS LES ÉCOLES

# Les syndicats affichent leurs craintes

*Les Syndicats de l'éducation ont estimé que la situation sanitaire reste inquiétante. Ils redoutent une propagation du virus dans les établissements scolaires, même si les mesures protocolaires anti-virus ont été déployées.*

PAR F.ABDELGHANI

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), a indiqué dans un communiqué hier que "l'Etat doit mettre plus de moyens à la disposition des établissements scolaires", révélant que "des écoles manquent actuellement d'eau et de moyens de désinfection".

Le SG de ce syndicat, Boualem Amoura, souligne que "l'année scolaire a un risque du moment que des parents d'élèves et des directeurs ont fait pression pour ne pas fermer les écoles", et, de ce fait, "ils ont acheté les équipements nécessaires pour la prévention contre le virus".

Le Conseil national du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation, (Cnapest), abonde dans le même sens où il estime que "l'année scolaire est tributaire de moyens humains et matériels dans les écoles pour lutter contre la propagation du virus" regrettant que "si nous sommes à la première semaine où la situation



s'aggrave, il faudra se préparer aux scénarios possibles pour éviter le pire".

Ce cri d'alarme des partenaires sociaux ne met pas en cause le protocole sanitaire qui reste garant des mesures prises, mais insuffisamment appliquées par endroits avec un manque criard de moyens. Le Satef (Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) déplore à son tour que "si les gestes barrières sont appliqués à l'intérieur des établissements, il n'est pas de même à l'extérieur". Le Syndicat interpelle le gouvernement pour "conjuguer les efforts afin de ne pas fermer les écoles". Même si cette décision ne semble pas encore se poser sur la table des discussions, une pandémie menaçante ne peut épargner de reconduire un reconfinement dans des clusters, là les contaminations sont à leur

pic. Les Syndicats déplorent que le risque de la contamination vienne d'autres parties à l'extérieur des établissements scolaires, et qui peuvent être fatals pour les élèves. Mais pour l'heure, il n'est pas envisagé de verser dans l'alarmisme, en ce qui concerne les risques qui pèsent sur les écoles et ce, malgré la recrudescence de la pandémie virale. Le ministre lui-même a signifié dans une déclaration rendue publique, que "l'Etat veillera à la stricte application des mesures préventives à l'intérieur des établissements scolaires". Le gouvernement aura donc à se pencher, durant ces jours-ci, à doter en équipements sanitaires de prévention, tous les établissements scolaires dont le manque est signalé, afin d'anticiper les dangers de "la deuxième vague".

F. A.

RENTRÉES UNIVERSITAIRES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

## Reportées au 15 décembre

La rentrée universitaire et de la formation professionnelle est reportée au 15 décembre prochain, ont annoncé dimanche les services du Premier ministre, dans un communiqué. Selon la même source, la décision a été prise par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, "en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de

l'évolution de la pandémie du coronavirus COVID-19 et l'autorité sanitaire". De nombreuses autres mesures ont été arrêtées, dans le cadre de ce dispositif, notamment celle liée à "l'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements du cycle primaire, moyen et secondaire, publics et privés, pour s'assurer du respect du protocole sanitaire mis en place et des mesures organisation-

nelles édictées par les pouvoirs publics", explique le communiqué. Le 21 octobre dernier, plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire ont rejoint les bancs de l'école, après sept mois d'arrêt de cours en raison de la propagation du coronavirus. Mercredi dernier, ils étaient 4.790.671 élèves à rejoindre les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers de l'enseignement.

AFFAIRE KHALIFA BANK

## 17 ans après, la liquidation n'est toujours pas achevée

Le Tribunal criminel près le cour de Blida a ouvert vendredi le procès Khalifa bank. Entamée en 2003, la liquidation n'a toujours pas été achevée, c'est ce qu'a annoncé le liquidateur. Dans un entretien accordé au quotidien el Watan, le liquidateur de Khalifa bank, Moncef Badsî indique "qu'en ce moment, les services de la liquidation se trouvent dans une situation des plus inconfortables", et ce pour "non-renouvellement de mandat du liquidateur". Pour ce qui est des raisons de ce blocage, le liquidateur affirme qu'il "ignore à ce jour les raisons de cette situation. le commission bancaire, de laquelle nous dépendons, n'a pas été renouvelée depuis son précédent mandat. Malgré cela, nous restons optimistes". Il s'agit également de l'annonce faite par Abdelezziz Bouteflika lors de la campagne de 3<sup>e</sup> mandat, annonçant "l'effacement de toutes les dettes contractées par les agriculteurs et les

éleveurs qui, avait-il précisé, allaient être rachetées par le Trésor public". Cependant, Moncef Badsî explique que "cette décision n'a jamais été suivie d'effet, à même de réparer le préjudice subi par la communauté des créanciers". 17 ans après le lancement des services de liquidation, le liquidateur estime "que deux à trois années d'activité

sont encore nécessaires pour clôturer définitivement les travaux de liquidation de Khalifa bank". Pour ce qui est les autres sociétés du groupe Khalifa, "elles sont toutes clôturées avec une insuffisance d'actifs, autrement dit, ces liquidations n'ont permis de récolter que peu de ressources", a-t-il ajouté.

## La révision annuelle des listes électorales fixée du 15 novembre au 14 décembre

La révision annuelle des listes électorales débutera le 15 novembre, a annoncé dimanche à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Lors d'une réunion tenue par visioconférence avec les coordonnateurs de l'ANIE de wilaya et à l'étranger, M. Charfi a fait savoir que l'opération de révision des listes électorales se poursuivra jusqu'au 14 décembre. "Cette opération intervient en application de la loi organique relative au régime électoral en vigueur stipulant que la révision annuelle des listes électorales est organisée le dernier trimestre de chaque année", a-t-il souligné.

# BNA Lancement de l'activité de la Finance islamique dans sept nouvelles agences

La Banque nationale d'Algérie (BNA) vient de lancer l'activité de la Finance islamique, au niveau de sept (7) nouvelles agences, pour atteindre un total de cinquante-neuf (59) agences réparties sur quarante-quatre (44) wilayas, commercialisant les produits de la finance islamique, a annoncé dimanche la BNA dans un communiqué.

Il s'agit de l'agence Touggourt "941" dans la wilaya de Ouargla, de l'agence "482" dans la wilaya de Annaba, de l'agence "743" dans la wilaya de Skikda, de l'agence "624" des Pins Maritimes dans la wilaya d'Alger, des agences Tipasa "438" et Cherchell "427" dans la wilaya de Tipasa et de l'agence "704" dans la wilaya de Sétif, a précisé la même source. "Ces produits sont réparties en deux grandes catégories qui sont les produits d'épargne et de placement de fonds, le compte chèque islamique, le compte cou-



rant islamique, le compte épargne islamique, le compte épargne islamique (Jeunes) et le compte d'investissement islamique non restreint", a expliqué la BNA.

Pour les produits de financement, la BNA a cité "Mourabaha immobilier, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile et Ijara" ajoutant que les détails desdits produits, ainsi que les simulateurs

MOURABAHA et IJARA sont disponibles sur le portail web dédié à la finance islamique au :

[www.financeislamique.bna.dz](http://www.financeislamique.bna.dz).

"Toute information concernant l'activité et les agences commercialisant les produits qui lui sont liés sont disponibles sur les pages officielles des réseaux sociaux de la Banque", a tenu à préciser la même source.

## FRANCE/AFRIQUE

# Place des diasporas dans la relation renouvelée avec l'Afrique

Depuis le début de son quinquennat, le président de la République française insiste sur la place que les diasporas doivent prendre dans la relation renouvelée avec l'Afrique. Les crises, sanitaire et économique, que nous traversons, font apparaître aujourd'hui leur rôle crucial.

A côté de l'Aide publique au développement (APD) et des Investissements directs étrangers (IDE), les diasporas africaines contribuent fortement au financement de l'économie de nombreux pays du Continent par les transferts de fonds.

En 2019, ces transferts s'élevaient à environ 7 milliards USD pour le Maroc, 2 milliards pour la Tunisie, 1,8 milliard pour l'Algérie, 2,5 milliards pour le Sénégal, 2,8 milliards pour le Kenya, 0,6 milliard pour le Soudan. Le montant total des transferts au profit des pays à faible ou moyen revenu dépassait 550 milliards USD, ce qui représentait plus de 30% du PNB de certains pays. Selon la Banque mondiale, ces envois de fonds, qui aident le plus souvent les familles à assurer les dépenses alimentaires, de santé et d'éducation, devraient chuter d'environ 20% en 2020.

Une situation qui doit amener à réagir. Tout récemment, dans la presse, quelque cinquante-neuf parlementaires appelaient le gouvernement à prendre deux mesures : défiscaliser le coût des transferts et accélérer la bi-bancarisation (1).

La question de la bi-bancarisation mérite en effet l'attention des pouvoirs publics, dans l'intérêt des deux parties, de l'Afrique, bien sûr, mais aussi de

l'Europe.

Ce dispositif favorise l'accès des populations immigrées aux services bancaires, non seulement, dans leur pays d'accueil, mais aussi, dans leur pays d'origine. Il contribue à réduire le coût des transferts, certains opérateurs profitant du fait que de nombreux migrants ne disposent pas d'un compte en banque pour pratiquer des tarifs exagérément élevés. Il participe à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en intégrant, dans le circuit bancaire, des transferts d'argent qui, autrement, empruntent des circuits parallèles.

Mais des freins persistent. La bi-bancarisation exige, pour être efficace, que les banques africaines puissent offrir leurs services bancaires sur le territoire des pays où se trouvent les diasporas. La France n'est pas restée inerte. Un dispositif existe depuis 6 ans, codifié aux articles L. 318-1 à L. 318-5 du Code Monétaire et Financier, lequel autorise, sous conditions, les banques des pays bénéficiaires de l'APD à commercialiser leurs services en France.

Cependant, force est de constater que seules deux banques étrangères ont, en 6 ans, été autorisées à offrir leurs services dans l'Hexagone. Des améliorations pourraient être apportées. La commercialisation ne devrait pas être réservée aux seuls établissements de crédit, mais devrait pouvoir être confiée à d'autres structures susceptibles de pouvoir exercer une activité d'intermédiation bancaire, tels les assureurs, y compris ceux de l'économie sociale et solidaire, ou bien encore les

intermédiaires en opérations de banque et de services de paiement, ainsi que les établissements de paiement et de monnaie électronique. La gamme de services et produits commercialisables devrait être élargie à la souscription de produits d'investissement de préférence collectifs (de type OPCVM) de façon à orienter l'épargne vers les secteurs prioritaires (celui des TPME en particulier).

L'Europe avait affiché son volontarisme sur la question lors du G8 de l'Aquila en 2009 et le G20 de Cannes en 2011. Mais les intentions sont restées lettres mortes. Aucun texte communautaire ne régit aujourd'hui, de façon unique ou au moins harmonisée, la commercialisation des services bancaires africains en Europe. Certaines autorités bancaires nationales perçoivent même, dans cette commercialisation, une atteinte aux monopoles bancaires nationaux : fâcheuse (et peut-être volontaire) méprise.

La France devrait être capable de sortir l'Europe de sa torpeur sur un sujet concret qui permet d'avancer sur la voie d'un partenariat Europe-Afrique transformé dont Monsieur le Président de la République est le promoteur.

Par Sira Sylla, Députée de la Seine Maritime et Membre de la Commission des Affaires étrangères

(1) L'Opinion, tribune collective, dont Sira SYLLA est l'un des signataires, Facilitons le soutien des diasporas africaines à l'Afrique, 29 mai 2020..

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 5 décès et 106 blessés enregistrés le week end dernier

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 106 autres ont été blessées le week end dernier, dans 87 accidents de la route survenus en zones urbaines, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale.

Selon la même source, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents.

A ce propos, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17, mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24, ajoute la même source.

## BI-BANCARISATION

### Un instrument au service du partenariat euro-africain

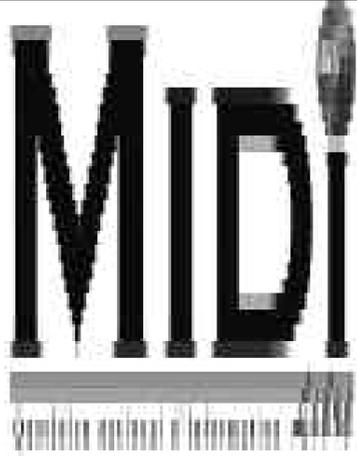
La bi-bancarisation est un sujet sensible qui touche aussi bien à l'émigration, qu'à l'aide au développement, au blanchiment de capitaux qu'au financement du terrorisme.

Une députée française et un avocat de renommée internationale, tentent d'expliquer à travers cette tribune exclusivement destinée à Algérie-Eco les avantages de cet instrument financier au service du partenariat Europe-Afrique. L'Algérie, qui projette de créer prochainement en France une banque destinée à bancariser l'épargne de nos émigrés s'inscrit dans cette logique d'"Eurafrique bancaire", que les Gouvernements algériens et français ont décidé d'encourager.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI Reportées à 2022

Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du FMI, qui devaient se dérouler à Marrakech en octobre 2021 seront reportées de 12 mois, jusqu'en 2022, en raison de la pandémie de la COVID-19.

Les Assemblées annuelles se tiennent généralement deux années de suite aux sièges du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington, puis dans un autre pays membre la troisième année. Les Assemblées annuelles rassemblent des gouverneurs de banques centrales, des ministres des finances et du développement, des cadres du secteur privé, des représentants de la société civile, des médias ainsi que des universitaires pour débattre de questions d'intérêt général telles que les perspectives économiques mondiales, la stabilité financière dans le monde, la lutte contre la pauvreté, la croissance économique inclusive et la création d'emplois, et le changement climatique, entre autres.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA - COMMUNE DE ROUIBA  
NIF : 41000 20000 160850 1037

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 14/2020

La commune de Rouïba lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation de l'opération suivante :  
**Travaux d'Aménagement des Ecoles :**

- LOT 03 : Travaux d'Aménagement Ecole Moufdi Zakaria .
- LOT 07 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -A- .
- LOT 08 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -B- .
- LOT 09 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -C- .
- LOT 10: Travaux d'aménagement Ecole L'ARBI BEN MHIDI .
- LOT 11: Travaux d'Aménagement Ecole El Aourass .
- LOT 12: Travaux d'Aménagement Ecole haouchin aissa Haouche .

**Pour lot N°7-8-9-10-11-12 :**

cahier de charges s'adresse à tous les soumissionnaires qualifiés en bâtiment, ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles de **catégorie (1) ou plus, activité principale ou secondar Bâtiment** .

**Pour lot N°3:**

cahier de charges s'adresse à tous les soumissionnaires qualifiés en bâtiment, ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles de **catégorie (2) ou plus, activité principale ou secondar Bâtiment, ayant au moins réalisé UN(1)projet d'Aménagement ou de réalisation catégorie A ou plus (justifié par attestation de bonne exécution)**.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la commune de Rouïba (siège de la commune) contre paiement de **3 000,000DA** auprès du trésorier communal de Rouïba. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-dessous. Les soumissionnaires sont tenus de prendre connaissance des dispositions y afférentes énumérés dans le cahier des charges pour la liste détaillée.

### 1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- a. La déclaration de candidature selon modèle ci joint renseignée daté ; signée et paraphée
- b. La déclaration de probité selon modèle ci joint renseignée daté ; signée et paraphée
- c. Statuts pour les sociétés
- d. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- e. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
  - **Capacités professionnelles** : certificat de qualification et de classification.
  - **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts, (2016-2017-2018) et référence bancaire.
  - **Capacités techniques** : Liste des moyens humains justifiés par diplômes, déclaration nominatives des personnelles DAS ou attestation CNAS, CASNOS, CACOBATH et moyens matériels justifiés par des cartes grises (l'assurance exigé) pour le matériel roulant et factures d'achat pour le matériel fixe ou contrat notariée daté et signé et cacheté en cas de location. Expérience de l'entreprise et références professionnelles notamment dans le domaine des travaux objet de l'appel d'offres avec présentation des documents justificatifs (attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise.

### 2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire selon modèle ci joint renseignée daté ; signée et paraphée.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : **Un Mémoire Technique** (détaillée) justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

### 3- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission, dûment renseignée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée ;
- Sous détail des prix unitaires (SDPU) : le service contractant se réserve le droit de demander les sous détails des prix unitaires conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,Il est précisé que les offres devront être remises directement la date et heure limite de dépôt des offres.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications au dossier d'appel d'offre.

La durée de préparation des offres est fixée à **12 (douze)jours**. Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres le ..... à **11H00** à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, celui-ci sera prorogé au jour ouvrable suivant. Les plis doivent être déposés au niveau du service des marchés publics de la commune de Rouïba (siège de l'APC).

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **11H15** en séance publique. L'ensemble des soumissionnaires sont invités à y assister.

L'offre est valable pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de **03 Mois**.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et financière, chacun est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « candidature » ou « technique » ou « financière », selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure, fermée et anonyme portant que la mention.

**"Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres".**

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales »  
N°16 /2020 du.....

**Opération : Travaux d'Aménagement des Ecoles :**

- LOT 03 : Travaux d'Aménagement Ecole Moufdi Zakaria .
- LOT 07 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -A- .
- LOT 08 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -B- .
- LOT 09 : Travaux d'Aménagement Ecole 1540 LOGTS -C- .
- LOT 10: Travaux d'aménagement Ecole L'ARBI BEN MHIDI .
- LOT 11: Travaux d'Aménagement Ecole El Aourass .
- LOT 12: Travaux d'Aménagement Ecole haouchin aissa Haouche .

DÉFIS DE L'ALGÉRIE DE L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

# Redonner confiance avec une nouvelle gouvernance...

*Le référendum pour la révision de la Constitution s'est tenu dans un contexte national et international défavorable : maladie du président de la République, dossier de corruption des anciens responsables créant une névrose collective et une crise de confiance, épidémie de coronavirus...*



DÉFIS DE L'ALGÉRIE DE L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

# Redonner confiance avec une nouvelle gouvernance...

*Le référendum pour la révision de la Constitution s'est tenu dans un contexte national et international défavorable : maladie du président de la République, dossier de corruption des anciens responsables créant une névrose collective et une crise de confiance, épidémie de coronavirus...*

PAR Dr ABDERRAHMANE MEBTOUL\*

Le résultat très modestement positif du vote au référendum sur la révision constitutionnelle a démontré une fois encore le manque de confiance des citoyens, et donc la nécessité d'un aggrégation politique d'envergure. Un impératif qui vaut aussi au plan économique, si l'on veut éviter à l'Algérie de retomber à court terme sous les fourches caudines du FMI.

Le référendum pour la révision de la constitution du 1<sup>er</sup> novembre 2020 s'est tenu dans un contexte national et international défavorable : maladie du président de la République, dossier de corruption des anciens responsables créant une névrose collective et une crise de confiance, épidémie de coronavirus, faiblesse du système de communication non adapté au nouveau monde, marasme économique et social – mais cela n'est d'ailleurs pas propre à l'Algérie.

Il faut le reconnaître, le taux de participation a été mitigé avec 23,7 % sur un nombre total d'inscrits de 24.475.310 (dont 907.298 résidents à l'étranger) et le nombre de votants de 5.636.172, dont 45.071 résidents à l'étranger.

Le nombre de voix exprimées a été de 5.023.385, dont 3.355.518 Oui (soit 13,70 % des inscrits) et 1.676.867 Non (soit 6,85 % des inscrits) qui s'ajoutent aux 633.885 bulletins nuls (407 en litige), soit au total 9,44 %.

## I - Les enseignements du référendum constitutionnel

Nous pouvons tirer cinq enseignements de ces chiffres.

\***Premièrement** : pour la première fois depuis l'indépendance politique, il n'y a pas eu de bourrage des urnes,

ce scrutin s'est déroulé dans une totale transparence.

\***Deuxièmement** : au cours de leurs tournées, la majorité des membres du gouvernement n'ont pas été à la hauteur de cet important événement, sans compter que bon nombre de leurs secteurs sont en hibernation. Ainsi, du fait de leurs discours déconnectés des réalités ou provocateurs, certains se sont vus presque chassés de certaines wilayas.

\***Troisièmement** : il en est de même des partis traditionnels rejetés par la population, ainsi que du responsable chargé de dynamiser la société civile et l'émigration (taux de participation inférieur à 5 %) où, selon nos informations, ayant réuni en majorité les appendices des anciennes structures, vivant de la rente et non en phase avec la réelle société civile majoritaire, leurs actions ont été facteur de démobilitation et contre-productifs.

\***Quatrièmement** : ce qui a permis d'éviter le scénario catastrophe, il faut aussi le reconnaître et lui en rendre hommage, c'est la tournée du chef d'État-major de l'ANP, car cela a permis ce taux de 23 % de participation qui, sans cela, aurait été sous la barre des 15 %.

\***Cinquièmement** : il ne faut pas être démagogue et tirer les leçons, les résultats mitigés ayant (démontré), en ces moments de grands bouleversements géostratégiques à nos frontières, le manque de confiance des citoyens.

Il faut en tirer les conséquences pour une mobilisation citoyenne, facteur essentiel de tout développement. Car en ce XXI<sup>e</sup> siècle marqué par l'innovation permanente, avec la



transition numérique et énergétique, le grand défi à venir est le redressement de l'économie nationale en léthargie, car la puissance d'une Nation et sa prospérité sociale se mesurent à celle de son économie.

## II - L'économie algérienne très impactée par les cours très bas des hydrocarbures

Le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié le 13 octobre 2020, prévoit pour l'Algérie moins -5,5 % en 2020, un taux de croissance de 3,2 % en 2021, contre 6,2 % dans son rapport d'avril 2020, soit la moitié de ce qui était prévu, et ce sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus.

L'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à plus de 135 dollars en 2021 et, selon le site spécialisé,

Oil Price, 157,2 dollars pour équilibrer son budget. le prix du baril fixé par la loi de finances 2020 à 30 dollars (prix fiscal et 35 dollars prix marché, le PLF 2021 à 40 dollars), n'est qu'un artifice comptable et il est prévu un déficit budgétaire énorme de plus de 20 milliards de dollars en 2021.

La crise mondiale avec l'épidémie du coronavirus touche tous les pays du monde et pas seulement l'Algérie mono-exportatrice. C'est que la demande d'hydrocarbures, dont est tributaire l'économie algérienne, dépend fortement du retour à la croissance de l'économie mondiale fortement impactée par la seconde vague de l'épidémie du coronavirus.

Comme je l'ai démontré dans l'interview donnée à l'*American Herald Tribune* le 23 avril 2020, l'impact de l'épidémie du coro-

navirus sur l'économie mondiale sera de longue durée.

En plus du bas cours des hydrocarbures, représentant avec les dérivés 98 % des recettes en devises, le 3 novembre 2020 10h GMT, le cours du pétrole en bourse du Wit était coté à 36,61 dollars, le Brent à 38,86 – et le prix de cession du gaz sur le marché libre à 3,24 dollars le MBTU, en baisse de plus de 70 % par rapport à 2008/2010. Et tout cela sans compter les pertes de parts du marché notamment en Europe, principal client – et le fait que le retard dans les réformes internes –, tout cela impacte fortement l'économie algérienne.

## III - Baisse drastique des réserves de change et dépréciation inflationniste du dinar algérien

Comme conséquence à la fois de

la baisse du produit intérieur brut et de la croissance démographique galopante (44 millions d'habitants en 2020 et plus de 50 en 2030), nous assistons à un accroissement du taux de chômage : 2017, 11,6 % ; 2018, 13,1 %.

Selon le FMI, le taux de chômage devrait atteindre 14,1% en 2020 et 14,3 % en 2021, il faudra créer annuellement entre 350 000 et 400 000 emplois nouveaux par an. La structure de l'emploi, fait ressortir un secteur tertiaire dominé par le commerce, les services et l'administration, avec un nombre de retraités en mai 2020 de 3.266.000 personnes où la caisse de retraite connaît un déficit structurel.

Il s'ensuit une baisse drastique des réserves de change, qui sont passées de 194 milliards de dollars au 1er janvier 2014, à 62

Md\$ à la fin de 2019, les prévisions de la loi de finances complémentaire donnant 44,2 milliards de dollars.

Pour la fin de 2020, le FMI prévoit 33,8 milliards de dollars, le Trésor français 36 milliards et pour la fin de 2021, le début de 2022, entre 12/et 15 milliards de dollars.

Prenant à contre-pied les prévisions internationales, le PLF 2021 prévoit des réserves de change à la fin de 2021 à 46,8 milliards de dollars, assurant les importations et les services durant 16 mois et ce à la suite de l'amélioration prévue dans le déficit de la balance des paiements qui devrait atteindre -3,6 Md\$ en 2021, avec des seuils de réserves de change de 47,53 milliards de dollars en 2022 et 50,02 Md\$ en 2023.

Mais, comment cela serait-il réalisable, vu tant la conjoncture

internationale qu'interne défavorables, avec une bureaucratie paralysante où la majorité des secteurs productifs, hormis l'agriculture, sont en hibernation ?

Comme la cotation du dinar est corrélée aux réserves à plus de 70 % où la valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production, le dinar officiel était coté, le 2 novembre 2020, à 129,51 dinars 1 dollar et 150,54 dinars 1 euro (source Banque d'Algérie).

Concernant les cours de change du dinar algérien (DA), le projet de loi de finances en 2021 prévoit une dépréciation par rapport au dollar américain (USD), 142,20 DA/USD en 2021, 149,31 DA/USD en 2022 et 156,78 DA/USD en 2023.

En considérant l'écart actuel de 18 % euro/dollar, un euro officiel vaudrait 182 dinars en 2023,

et sur le marché parallèle avec un écart d'environ 50 %, nous aurons 280 dinars pour un euro. Cette dépréciation a pour objectif de combler le déficit budgétaire et accélère le processus inflationniste.

## IV - L'urgence de lutter contre la bureaucratie et la corruption pour éviter le retour au FMI

En conclusion, cette situation rend urgente la lutte contre la bureaucratie et la corruption. Il faut dorénavant tenir un langage de vérité et c'est aux dirigeants de ressembler à leur peuple et non au peuple de ressembler à ses dirigeants, ces derniers devant changer de discours et surtout de comportement.

Aussi, l'urgence après le 1<sup>er</sup> novembre 2020 sera le redressement de l'économie nationale. Cela suppose une autre gouvernance et un renouveau du personnel politique et économique pour redonner la confiance sans laquelle aucun développement n'est possible.

Faute de quoi le retour au FMI courant 2022 est inévitable, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

Par ailleurs, la future politique socio-économique devra tenir compte des nouvelles mutations mondiales axées sur la transition numérique et énergétique, de la demande de révision par l'Algérie de certaines clauses de l'Accord d'association avec l'Europe, pour un partenariat gagnant-gagnant, des tensions géostratégiques en Méditerranée, au Sahel et en Libye.

D'où l'urgence d'une nouvelle gouvernance, d'un changement profond de la politique économique, d'approfondir les réformes internes institutionnelles et micro économiques, portées par de nouvelles forces sociales. Un grand défi pour l'Algérie de demain, défi à sa portée du fait de ses importantes potentialités.

\*A. M., Professeur des universités et expert international

FRANCE

# Engie renonce à l'exploitation de gaz de schiste américain, sous la pression des ONG

La décision de la France, qui privilégie la cohérence de sa politique environnementale, est contestée par des parlementaires américains qui ont adressé une lettre à Emmanuel Macron.



Le groupe Engie (ex-GDF-Suez) ne finalisera pas son contrat de 6,9 milliards de dollars (5,9 milliards d'euros) pour importer du gaz naturel liquéfié (GNL) américain sur une période de vingt ans. L'énergéticien a confirmé au *Monde*, mardi 3 novembre, la fin des discussions commerciales avec le groupe NextDecade. Ce contrat était au cœur d'un bras de fer entre Engie et le gouvernement français, pour une fois discrètement aligné sur les positions des associations écologistes.

Fin septembre, en pleine bataille Suez-Veolia, le conseil

d'administration devait examiner les termes de ce mégacontrat, mais l'État, premier actionnaire d'Engie avec 23,6 % du capital, a fait part de sa gêne. La fracturation hydraulique, qui permet d'extraire le gaz de schiste, est une pratique interdite en France. Le fait d'en importer massivement par un groupe au sein duquel l'État joue un rôle important aurait représenté une contradiction pour les pouvoirs publics – qui viennent justement de s'engager à ne plus apporter de garan-

ties publiques de crédit à l'exportation pour des projets de gaz ou de pétrole de schiste.

Le président du conseil d'administration d'Engie, Jean-Pierre Clamadieu, avait estimé dans un entretien au *Monde*, le 6 octobre, qu'il fallait "relativiser la portée de ce contrat. Le conseil s'est posé un certain nombre de questions, dont celle de l'incidence sur l'environnement : la réponse est complexe", expliquait-il alors. Selon plusieurs sources, les

représentants de l'État auraient pourtant menacé de voter contre le contrat s'il était présenté en conseil. Contacté, Bercy n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*. Au sein d'Engie, l'annonce de ce projet avait suscité des réticences très fortes, certains y voyant un contrat en rupture avec l'image de champion de la transition énergétique que le groupe tente de bâtir.

"C'est une révolution chez Engie, on ne prend jamais ce genre de risque à cause de la polémique sur le sujet en France", s'alarmait un très haut cadre de l'entreprise, qui y voyait "un mauvais signal". Ce projet a alimenté les critiques de ceux qui accusent Jean-Pierre Clamadieu d'organiser un virage "gris", tourné en priorité vers les énergies fossiles. Une accusation vivement démentie au sommet du groupe, où l'on assure que ce contrat était déjà en négociation à l'époque de l'ancienne directrice générale Isabelle Kocher.

WALL STREET

## Meilleure semaine depuis avril malgré l'hésitation sur la présidentielle

La Bourse de New York a terminé près de l'équilibre vendredi sa meilleure semaine depuis avril, reprenant son souffle après plusieurs séances de fortes hausses alors que le dépouillement des bulletins de vote de l'élection présidentielle touchait à sa fin. L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a lâché 0,24 % à 28.323,40 points, tandis que le Nasdaq, à forte coloration technologique, a grappillé 0,04 % à 11.895,23 points.

L'indice élargi S&P 500, le plus représentatif du marché américain, a cédé 0,03 % à 3.509,44 points.

Les indices ayant beaucoup grimpé jusqu'à jeudi, le Dow Jones termine sur une hausse hebdomadaire de 6,9 %, le Nasdaq de 9 % et le S&P 500 de

7,3 %. Le dépouillement continuait vendredi à avancer au compte-gouttes et aucun grand média n'avait encore désigné le vainqueur de la présidentielle au moment de la clôture de la Bourse même si Joe Biden semblait bien placé pour l'emporter face à Donald Trump. La possibilité d'un Président démocrate cohabitant avec un Sénat qui semblait jusque-là parti pour rester sous contrôle républicain a galvanisé les investisseurs au cours des dernières séances.

Une telle configuration briderait toute réforme d'ampleur, notamment les hausses d'impôts sur les plus riches, sur les gains en Bourse ou sur les grosses entreprises, défendues par les démocrates.

Au vu de l'envolée boursière des der-

niers jours, "il n'est pas surprenant que le marché fasse une pause" ce vendredi, a remarqué Art Hogan de National Holdings.

Par ailleurs, un scrutin sénatorial en Géorgie va finalement donner lieu à un second tour et un autre dans le même Etat pourrait prendre la même direction.

"La possibilité que les démocrates remportent tout sur leur passage est de nouveau sur la table", a relevé Mike Schumacher de Wells Fargo. Les résultats ne seraient alors pas connus avant début janvier.

Le marché des actions pourrait se retrouver de nouveau sous forte pression la semaine prochaine alors que l'attention se tournera de nouveau vers le Covid-19.

COURS BITCOIN

## De nouveau au plus haut après de nombreuses fluctuations

Ce n'est pas un secret, la valeur d'une monnaie fluctue en fonction de nombreux facteurs. Une loi qui s'applique autant sur la monnaie traditionnelle que sur la monnaie virtuelle. À l'heure actuelle, la valeur du Bitcoin, cryptomonnaie la plus populaire au monde, est particulièrement élevée. Elle frôle en effet la barre des 14.000 dollars. Une valeur que le Bitcoin n'avait pas atteinte depuis 2018.

Si ce montant est important, on est encore loin de la valeur record enregistrée en décembre 2017. À l'époque, le Bitcoin avait presque atteint les 20.000 dollars, avant de s'effondrer

rapidement début 2018. Depuis, le cours de cette cryptomonnaie a continué à fluctuer pour arriver difficilement à 11.000 dollars au moins d'octobre 2020.

Depuis sa valeur record, le cours du Bitcoin subit des hausses et des chutes fulgurantes sans raison précise, même si certains facteurs peuvent avoir une influence (offre/demande, perception, média, investisseurs, arnaques...).

La montée rapide et récente de la valeur du Bitcoin s'explique une nouvelle fois difficilement, mais la pandémie de coronavirus pourrait y être pour quelque chose. La cryptomon-

naie est en effet vue comme une valeur refuge selon certains observateurs lors d'événements économiques difficiles. Le reconfinement dans plusieurs pays européens pourrait donc expliquer la remontée du Bitcoin, même si la cryptomonnaie avait elle aussi subi une baisse de sa valeur lors du premier confinement.

Dans tous les cas, si la valeur du Bitcoin est actuellement très importante, il ne faut pas oublier qu'on n'est pas à l'abri d'une chute brutale. Il ne faut donc pas se lancer sur le marché de la cryptomonnaie tête baissée.

Agences

ESPAGNE

## La pire récession depuis la guerre civile

L'économie espagnole devrait terminer l'année sur une chute de son PIB de 12,8 %, selon les prévisions du FMI. Le long de Gran Via, la principale artère touristique de Madrid, la succession de rideaux de fer, durablement baissés sur des hôtels, bars ou commerces, témoignent des effets de la pandémie sur l'activité économique du pays tout entier. Dans les quartiers populaires, les banques alimentaires sont débordées par ce que les médias appellent les "queues de la faim". Et la déprime a envahi la capitale de la fiesta, où la virulence de la deuxième vague de Covid-19 a décidé le gouvernement espagnol à limiter l'accès à la ville, mise sous cloche durant trois semaines. Cela devrait s'aggraver avec la décision, dimanche 25 octobre, du premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, de l'instauration immédiate d'un état d'urgence sanitaire et d'un couvre-feu de 23h à 6h dans tout le pays, à l'exception des îles Canaries. Mais l'hibernation de l'économie "n'a réussi ni à contrôler la pandémie ni à éviter la perte de postes de travail", se plaignent les patrons madrilènes.

MOSTAGANEM, BAISSÉ DU NIVEAU DU BARRAGE CHELIFF

# Perturbations dans l'alimentation en eau potable

Depuis quelques jours, les perturbations dans l'alimentation en eau potable qui touchent la wilaya d'Oran persistent avec des coupures dans la partie Est et ce, à cause de la baisse du niveau du barrage Cheliff.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué la direction de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor). Alors qu'une perturbation de 36 heures a été enregistrée en raison des travaux de maintenance au niveau de la conduite principale -Tafna -, les habitants de plusieurs communes de la partie-est de la wilaya d'Oran sont actuellement pris au dépourvu, avec une coupure de près d'une semaine, a fait savoir l'APS, précisant que la partie est d'Oran est alimentée par le barrage de Cheliff depuis quelques mois et le réservoir de Belgaid.

Le directeur général de la Seor, Oussama Heleili, a affirmé à l'APS que cette "baisse du volume d'eau emmagasinée a causé des perturbations dans certaines communes de la



wilaya", ajoutant que "le remplissage du réservoir de Belgaid à partir de la station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaa s'est fait le mardi 19 octobre, avec le retour progressif de l'alimentation en eau potable dans cette partie de la wilaya".

Alimentant la partie est d'Oran et quatre autres wilayas de l'Ouest, la "baisse du niveau du barrage de Cheliff n'est pas sans conséquences", a déclaré le même responsable, annonçant qu'"une nouvelle programmation sera adoptée par la Seor dans les prochains jours". Il ne manquera pas de souligner que "l'option retenue est un système d'un jour sur deux, ou des plages horaires définies chaque jour selon la disponibilité de la ressource, en attendant les pluies pour le

barrage". Selon le directeur général de la Seor, la "wilaya d'Oran connaît un déficit de 150.000 m<sup>3</sup> par jour et le côté ouest de la wilaya d'Oran connaît des perturbations depuis le 13 octobre à cause de travaux de maintenance au niveau de la conduite principale de Tafna, au niveau d'Aïn-Témouchent. Il a en outre indiqué que "les travaux ont été achevés dans les délais fixés, soit 36 heures, alors que le remplissage des réservoirs a pris plus de temps que prévu, ce qui a prolongé la coupure d'eau".

Dans certaines communes dans la partie Ouest l'alimentation en eau a été rétablie, comme c'est le cas pour Boutelelis, Mesreghine et Bousfer, alors que d'autres communes ont été desservies dès mardi 19 octobre.

B. M.

GHARDAÏA, TAPIS TRADITIONNEL DE PURE LAINE TISSÉ À LA MAIN

## Entre mévente et concurrence de l'industrialisation

Source de revenus pour de nombreuses femmes et familles rurales, le tapis traditionnel de pure laine tissé à la main, est fortement handicapé de la mévente et la concurrence déloyale de l'industrialisation de ce produit de l'art féminin de l'Algérie profonde.

Le handicap de la commercialisation de ce tapis de pure laine et l'impact sur les revenus des femmes rurales sont visibles chez les marchands de tapis traditionnels du souk de Ghardaïa désertés par les acheteurs, notamment les touristes étrangers, tandis que les nationaux préfèrent les tapis industriels synthétiques cédés à bas prix.

"Le tapis et autres produits traditionnels se portent mal en absence d'acheteurs connaisseurs et souffrent de la concurrence du tapis industriel vendu moins cher", se lamente Mustapha Benzait marchand de tapis au souk de Ghardaïa.

Pratiquement chaque famille ghardaouie possède un métier à tisser faisant partie des équipements domestiques ordinaires, d'où l'existence de quelque 15.000 femmes artisanes travaillant seules à domicile ou en coopératives, notamment à El-Menea et Béni-isguen.

L'artisanat, notamment la tapisserie, constitue "un des piliers de l'économie locale de Ghardaïa", a souligné, pour sa part, Hadj Bakir, marchand de tapis, ajoutant que son

essor est "tributaire des touristes et voyageurs internationaux et nationaux".

L'artisanat du tapis est pour de nombreuses femmes "une source de revenus et bénéficie d'un grand intérêt chez les familles rurales", a fait savoir de son côté Hadja Fatima, femme au foyer de Theniet el-Makhzen.

La solution de ce problème exige une mise en synergie des efforts des acteurs économiques et des responsables, tant nationaux que locaux, pour promouvoir et commercialiser ce beau produit qui fait la fierté de chaque région du pays.

La fabrication du tapis artisanal, métier réservé par excellence aux femmes, revêt, outre une dimension économique, une dimension culturelle qui colporte l'imaginaire social et la tradition orale du milieu sociologique dont sont issus les tisseuses et tisserands. A travers les symboles et les motifs ainsi que le langage abstrait et géométrique fidèlement transmis avec raffinement et savoir-faire, un néophyte peut aisément déterminer avec exactitude l'origine du milieu de fabrication du tapis.

Considéré généralement comme une œuvre ornementale pour égayer et décorer l'intérieur d'une demeure, le tapis transmet aussi des messages reflétant une culture millénaire riche et variée que seul le génie féminin a su

préserver et transmettre de génération à génération. Le tapis artisanal véhicule des repères, une histoire et une culture qui ont un lien avec le substrat social. Il représente la vie quotidienne des tisserandes exprimées à travers des symboles complexes, des figures géométriques et des dessins abstraits chargés de sens. Chaque région possède son propre répertoire de dessins, de symboles et de décorations, représentés par des motifs géométriques tels les triangles et les losanges, ainsi que des paillettes et franges typiques. Parmi les régions du pays qui excellent dans la symbolique artistique, véritable ancrage culturel et identitaire, figurent la Kabylie, les Aurès, le M'zab, Tlemcen, les Hauts-Plateaux et le Djebel-Amour.

Le tapis constitue également une œuvre picturale dont l'authenticité s'identifie aux symétries des dessins qu'il comporte, et chaque région se reconnaît à travers les représentations et styles géométriques assortis de couleurs soigneusement choisies par les artisans.

Malgré son importance et son impact dans l'économie rurale, la production de tapis vit une situation de crise qui menace son existence et laisse apparaître la nécessité de trouver les voies et moyens pour lever les contraintes.

APS

## CONSTANTINE Attribution de 881 Logements publics locatifs

Une opération de remise des clés de 881 Logements publics locatifs (LPL), réalisés à l'extension ouest de la nouvelle circonscription administrative, Ali-Mendjeli de Constantine a été lancée, samedi 17 octobre, en présence des autorités civile et militaire. La remise des clés de ce quota, destiné aux demandeurs de logements de la commune de Constantine, intervient après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et la réalisation des commodités nécessaires dans le souci d'assurer un meilleur cadre de vie pour les bénéficiaires.

Un autre lot de 700 Logements promotionnels aidés sera bientôt distribué en novembre prochain en sus de l'attribution de 2.020 Logements publics locatifs (LPL) au cours du premier trimestre de l'année 2021.

Par ailleurs les listes des bénéficiaires des 1.500 logements LPL, réalisés dans la commune d'El-Khroub, seront affichées avant la fin de l'année en cours. A noter que l'opération de remise des clés a été marquée par une cérémonie en l'honneur des familles de chouhada, de moudjahidine et des membres de la Garde communale.

TEBESSA

## Réception de l'évitement de la mine de phosphate au 1<sup>er</sup> semestre 2021

L'évitement de la mine de phosphate de Bled el-Hadba sera réceptionné et mis en service au cours du premier semestre 2021. Cet évitement permettra aux usagers de la route de rallier Bir el-Ater sans passer par la mine de Bled el-Hadba et assurera une fluidité dans la circulation pour les camions qui se dirigent vers la mine de phosphate. La mise en service de cet axe routier est inscrite dans le cadre de la réalisation du méga projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate de Bled el-Hadba.

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,2 milliard de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cet évitement, sur une longueur de 16 kilomètres, renforcé par un ouvrage d'art. Pour rappel, le projet complexe de l'extraction et transformation du phosphate et gaz naturel de Bled el-Hadba et son exportation vers les marchés mondiaux lancé en 2018, dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois. Ayant nécessité un investissement qui s'élève à 6 milliards de dollars, le projet dont la mise en exploitation est prévue pour 2022 permettra d'engendrer 3.000 postes d'emploi directs et plus de 14.000 autres indirects.

Il permettra également d'augmenter la production nationale de phosphate, acides phosphoriques et ammoniac de 2 millions de tonnes actuellement à 10 millions de tonnes par an et d'assurer des revenus financiers en devises dépassant 1,9 milliard de dollars par an.

APS

## FINANCEMENT DES AGRICULTEURS

# Création prochaine d'une banque dédiée à cette catégorie

*La modernisation et le développement du secteur de l'agriculture en Algérie est une priorité absolue pour assurer l'autosuffisance alimentaire et encourager les exportations hors hydrocarbures.*



En effet, les opérateurs de commercialisation des produits agricoles made in Algeria sur le marché international rapportent près d'un milliard de dollars par an, mais l'objectif essentiel consiste à dépasser ce montant, en ce sens que les fruits et légumes du terroir sont de bonne qualité et prisés par les consommateurs des pays européens, à l'image de la pomme de terre, des oignons et des tomates. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural examine une nouvelle stratégie pour réviser le système de financement des agriculteurs basée sur la création d'une nouvelle banque dédiée à cette catégorie, a indiqué le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani. Hemdani, qui intervenait devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat du Projet de loi de finances (PLF 2021), a indiqué que son département ministériel présenterait avant la fin de l'année en cours le dossier du financement des agriculteurs qui comprend la création du Crédit de coopération agricole. Des experts travaillent actuellement sur le projet de cette banque sectorielle qui devra réformer le système de financement des agriculteurs, car il est "impossible de continuer à travailler avec ce système", a-t-il ajouté.

Le financement des agriculteurs est l'un des trois dossiers retenus par Hemdani comme une priorité sectorielle à présenter dans les prochains mois, en sus de la révision du système d'assurance agricole et d'amélioration des conditions sociales des agriculteurs, notamment en leur permettant de bénéficier d'une assurance sociale et d'une retraite.

Hemdani a également fait état de l'élaboration de trois projets de loi pour l'année prochaine, à savoir : la loi sur les forêts qui visera à "transformer ces espaces en un secteur économique vital et productif", la loi portant orientation

agricole et la loi qui sera présentée pour la première fois, relative aux zones pastorales. D'autre part, le ministre a évoqué l'importance de la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en régions sahariennes qui servirait de guichet unique au service des investisseurs agricoles et permettra d'éliminer la lenteur des procédures administratives. Répondant à une question relative à l'alimentation en électricité des exploitations agricoles, le ministre a affirmé qu'une convention avait été récemment signée avec le ministère de l'Énergie sous la supervision du Premier ministre, permettant à la Sonelgaz d'entamer le raccordement en électricité dès la réception de la demande sans aucune avance et en reportant le paiement des frais jusqu'au démarrage du projet. Concernant les importations de poudre de lait, il a relevé que la nouvelle feuille de route du secteur, approuvée par le Conseil des ministres le 26 juillet dernier, comprend plusieurs mesures pour réduire la facture d'importation dans ce domaine, dont l'utilisation partielle de lait frais produit localement. A ce propos, il a expliqué que l'intégration d'une quantité de 200.000 litres par jour de lait de vache frais dans la production de lait en sachets permettra d'économiser un montant de 40 millions de dollars par an de la facture d'importation de poudre de lait.

Le ministère a élaboré un plan visant à augmenter progressivement les parts du lait frais utilisées comme matière première dans la production chaque année, en vue de réduire considérablement la proportion de poudre importée.

Concernant le problème des prix élevés récemment des aliments de bétail, Hemdani a assuré que l'Etat avait pris les mesures nécessaires, dont les résultats

avaient commencé à être ressentis sur le terrain à partir de la semaine dernière.

Ces mesures englobent l'importation de quantités d'orge et la fourniture d'aliments composés, qui sont principalement produits à partir de maïs à des "prix étudiés" par l'Office national des aliments de bétail (Onab).

Le problème de manque d'aliments de bétail est dû à la pénurie de stocks d'orge au niveau de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) qui n'ont pas dépassé cette année 300.000 quintaux contre 3,5 millions de quintaux les années précédentes, ce qui ne reflète pas le niveau réel de production d'orge en Algérie. Cela remet en question la véritable destination de l'orge produite localement à un moment où les agriculteurs de cette filière bénéficient des prix subventionnés en ce qui concerne les engrais et les semences, a indiqué le ministre qui a annoncé à cet égard qu'il avait instruit l'Office national interprofessionnel des céréales (Onic) d'empêcher les producteurs d'orge de bénéficier des prix subventionnés pour les intrants sans un accord préalable pour la récupération d'un pourcentage de leur production.

## Préparer un système "ternaire" à même de réguler la relation entre éleveurs, abattoirs et instances de soutien

Dans le même contexte, Hemdani a fait savoir que le ministère de l'Agriculture étudiait actuellement, en consultation avec les associations interprofessionnelles représentant les éleveurs, un "système contractuel ternaire" comptant les éleveurs, les abattoirs et l'office national des aliments du bétail.

En vertu de ce nouveau système, l'éleveur pourra recevoir ses redevances dès la livraison de la viande à des prix

raisonnables au niveau de l'abattoir, ce qui lui permettra également de recevoir le fourrage.

Cela permettra aussi de réguler les transactions entre les trois parties, de contrôler la qualité et les quantités et d'éviter toute forme de manipulation et de spéculation, avec possibilité d'exportation, a-t-il affirmé.

Lors de la séance présidée par Hamid Abdat, vice-président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, les députés ont souligné la nécessité de faciliter les investissements dans le domaine agricole car étant "le seul secteur à même de se substituer aux revenus pétroliers". Cela se traduit particulièrement à travers le règlement du problème de raccordement à l'électricité, l'ouverture des voies rurales et la résolution de l'augmentation des coûts de production qui ne cessent de peser lourdement sur les agriculteurs, outre la contribution à l'organisation de la commercialisation de leurs produits.

Dans le même contexte, les députés ont appelé à accélérer la régularisation du foncier agricole, mettre un terme à la bureaucratie et chercher de meilleurs mécanismes de financement des activités agricoles. Dans son allocution liminaire, le vice-président de la commission des finances et du budget a souligné l'importance de prôner une vision claire et cohérente et de mettre en place une stratégie nationale sur la base d'une approche participative associant toutes les parties concernées (agriculteurs, autorités locales, etc.). Les cadres et les compétences des instituts techniques sont tenus de développer les filières agricoles, d'augmenter les capacités de stockage et de réaliser leurs structures.

L'Etat, quant à lui, doit mettre en place des mécanismes pour réguler le marché et lutter contre la spéculation, a-t-il dit.

Il a appelé à inscrire l'investissement agricole dans la perspective du "développement durable" et à encourager l'investisseur local par la suppression des obstacles auxquels il se heurte pour développer la production locale grâce à la biodiversité de l'Algérie, soulignant la nécessité d'observer les normes internationales pour pouvoir accéder aux marchés internationaux.

R. E.

## LA SUPERFICIE IRRIGUÉE PASSE À 1,4 MILLION D'HECTARES

# Un système d'irrigation économe pour une production optimale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a affirmé que la superficie des terres agricoles irriguées est passée à 1,43 million d'hectares jusqu'à septembre dernier. Lors d'une séance d'audition par la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre du débat du Projet de loi de finances pour l'exercice 2021, Hemdani a souligné que la superficie globale de terres irriguées, estimée à 650.000 hectares en 2010, a enregistré une hausse de 780.000 hectares durant

cette dernière décennie. Le ministre a précisé que la superficie globale des terres irriguées utilisant des systèmes d'irrigation économes en eau était estimée à 898.000 hectares à la fin septembre dernier, contre 75.000 seulement en 2000. Concernant le foncier agricole, le bilan présenté par Hemdani fait état de 184.000 actes de concession délivrés pour un total de 202.000 bénéficiaires de l'opération de transfert du droit d'exploitation, en usufruit, des terres relevant du domaine public de l'Etat au

droit de concession, soit une superficie de 2.137.000 hectares sur un total de 2.253.702 hectares concernés par l'opération. Dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles par concession, une superficie globale de 950.000 hectares a été octroyée en faveur de 23.000 exploitants, précise la même source, faisant état de 580.000 hectares confiés à 15.000 exploitants, dont 2.800 ont entamé concrètement l'opération de mise en valeur sur une superficie de 150.000 hectares. Concernant les procédures

d'accession à la propriété foncière, 1,17 million d'hectares ont été attribués en faveur de 145.000 bénéficiaires, dont 24.000 ayant obtenu les actes de propriété foncière pour une superficie de 190.000 hectares depuis la promulgation de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole de 1983 (APFA).

Selon les chiffres avancés par le ministre de l'Agriculture, 600.000 hectares de terres agricoles non exploitées ont été récupérés.

R. E.

MALAWI

# Premier pays africain à ouvrir une ambassade à Jérusalem

En 2017, le Président américain Donald Trump avait déplacé l'ambassade des états-Unis dans la Ville sainte, provoquant un tollé international.

Le Malawi, va à son tour, ouvrir une ambassade à Jérusalem, devenant le premier pays africain à établir une mission diplomatique dans la Ville sainte, ont annoncé, les ministres des Affaires étrangères israélien et malawite.

"Je tiens à féliciter le gouvernement du Malawi pour sa décision importante d'être pionnier et le premier pays africain à établir son ambassade à Jérusalem", a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères Gabi Ashkenazi lors d'une conférence de presse à Jérusalem en présence de son homologue Eisenhower Mkaka.

"Nous avons réaffirmé notre proximité et nos valeurs communes de prospérité et de paix", a affirmé M. Mkaka qui dit avoir remis aux autorités israéliennes un message officiel du Président du Malawi, Lazarus Chakwera, annonçant la décision d'ouvrir l'ambassade.



"Je suis sûr que d'autres dirigeants africains vont suivre cette décision", a ajouté le chef de la diplomatie israélienne, à propos de l'ouverture de cette ambassade prévue d'ici l'été 2021.

Le Malawi est l'un des seuls pays d'Afrique dont les liens avec Israël sont continus depuis 1964, mais n'a pas d'ambassade en Israël, a précisé le chef de la diplomatie israélienne. Les États-Unis avaient transféré en 2018

leur ambassade en Israël de la métropole de Tel-Aviv à Jérusalem, ce qui avait ulcéré les Palestiniens, le statut de la Ville sainte étant l'une des questions les plus épineuses en vue d'un règlement du conflit israélo-palestinien.

L'État hébreu s'est emparé de la portion orientale de Jérusalem en 1967, l'a annexée et considère désormais l'ensemble de la ville comme sa capitale "éternelle et indivisible" tandis que les Palestiniens

veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État auquel ils aspirent.

L'Onu considère de son côté que le statut de Jérusalem doit faire l'objet d'un accord entre Israéliens et Palestiniens, et qu'en attendant les capitales ne doivent pas établir à Jérusalem leur représentation.

BIRMANIE

## Aung San Suu Kyi, favorite par défaut d'un scrutin contesté

Aung San Suu Kyi va-t-elle s'enliser dans un statut d'icône déchu, à l'issue des élections générales du 8 novembre ?

Il s'agit du deuxième scrutin national à se tenir, depuis le retrait de la junte qui avait régné pendant près d'un demi-siècle sur le pays. En 2015, le parti de la Dame de Rangoun, la Ligue Nationale pour la Démocratie, avait signé sa victoire en remportant plus de 80 % des voix, faisant l'effet d'un raz-de-marée électoral.

Mais si aujourd'hui, l'ancienne militante des droits humains conserve une aura populaire incontestable, ce vote s'annonce plus incertain, et les échecs se sont accumulés au cours de ces cinq années d'exercice du pouvoir.

La campagne, qui a commencé au début de mois septembre, s'est heurtée à la progression du Covid-19 dans le pays, qui a

conduit à annuler de nombreux rassemblements prévus.

Si "Mother Suu", 75 ans, a dit vouloir "renforcer la paix, le développement et la prospérité de l'Etat", face à ses supporters, c'est essentiellement à distance qu'elle a dû mener ces deux mois de campagne. Et défendre un bilan qui devait pourtant peiner à convaincre sous de nombreux aspects.

Ses engagements pour limiter les prérogatives de l'armée sont restés lettre morte, tout comme son action en faveur des minorités, même si l'ancienne militante bénéficie encore d'un large soutien de la part de la principale ethnie, les Bamars, groupe sino-tibétain qui représente 65 % de la population.

Et l'économie, jusqu'à présent soutenue par une croissance de rattrapage - consé-

quence de décennies d'isolement - et par des liens renforcés avec la Chine, demeure particulièrement fragile. De quoi pousser les déçus à se tourner vers l'une des 97 formations politiques en lice, en préférant des candidats davantage tournés vers les préoccupations locales, et provoquer mécaniquement un émiettement des voix.

Si la junte s'est officiellement retirée du sommet de l'Etat, ce sont pourtant bien les militaires qui verrouillent toujours en large partie la vie politique du pays. Ils gardent la mainmise sur plusieurs portefeuilles régaliens, à l'instar de l'Intérieur, de la Défense et des questions frontalières. Cette prérogative leur a été garantie par la Constitution adoptée en 2008, tout comme l'attribution de 25 % des sièges au sein du Parlement, et le droit de veto exercé pour les amendements constitution-

KOSOVO

## Le Président Thaçi démissionne suite à son inculpation à La Haye

Le Président du Kosovo Hashim Thaçi a démissionné hier pour faire face à son inculpation par le tribunal spécial de La Haye sur les crimes de guerre durant le conflit contre les forces serbes, une chute dramatique pour un homme au cœur du pouvoir depuis plus d'une décennie.

Hashim Thaci doit répondre des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le Président kosovar devait se rendre ce lundi à la Haye pour être entendu par les juges.

Il a été inculpé par le tribunal spécial pour le Kosovo pour des actes commis pendant le conflit qui opposait la guérilla indépen-

dantiste au camp serbe à la fin des années 90. L'ancien commandant de l'UCK, l'Armée de Libération du Kosovo, a indiqué qu'il ne se défilerait pas, mais il persiste à nier les faits qui lui sont reprochés par la justice internationale : meurtres, enlèvements, persécution et torture.

Le conflit a fait plus d'une dizaine de milliers de morts. Il s'est achevé en 1999 après les frappes menées par les forces de l'Otan, qui ont mis fin à la répression serbe opérée contre le camp albanais.

Le Kosovo a déclaré son indépendance en 2008, mais celle-ci n'a jamais été reconnue par la Serbie.

Cette situation continue d'envenimer les

relations entre les deux pays et de freiner les velléités d'intégration européenne, alors que Bruxelles a de nouveau tenté une médiation ce week-end.

Président du Kosovo depuis 2016, Hashim Thaçi fait l'objet de 10 chefs d'accusation. Les États-Unis ont eux estimé qu'il s'agissait d'un "pas vers la justice et la réconciliation".

Dans les rues de Pristina, la capitale kosovare, certains mettent en cause la légitimité du tribunal spécial chargé d'enquêter sur les crimes commis par l'UCK, la guérilla indépendantiste kosovare.

Agences

CÔTE D'IVOIRE

Pascal Affi

## N'Guessan arrêté

En Côte d'Ivoire, l'opposant et président du FPI-légal Pascal Affi N'Guessan, a été arrêté cette nuit à plus d'une centaine de kilomètres d'Abidjan. Il était poursuivi dans le cadre d'une enquête ouverte récemment pour "attentat et complot contre l'autorité de l'État". L'information donnée ce matin par un cadre du parti est confirmée de source sécuritaire.

Selon un responsable du FPI, Pascal Affi N'Guessan a été arrêté à 140 kilomètres d'Abidjan près de la ville d'Akoupé. Il tentait de rejoindre sa région natale et son fief de Bougouanou. Les autorités viennent tout juste de confirmer l'information, en donnant quelques détails : il a été interpellé avec deux autres personnes précisément entre les villages de Yakassé-Mé et Agou.

Selon le ministère de la Sécurité, il se trouverait actuellement dans les locaux de la Direction de la Surveillance du Territoire, la DST. Les avocats de Pascal Affi N'Guessan indiquent cependant qu'ils n'ont pas pu entrer en contact avec lui, bien qu'ils se soient rapidement rendus sur place.

Vendredi, le procureur de la République, Richard Adou a tenu une conférence de presse pour annoncer que plusieurs personnalités politiques de l'opposition étaient poursuivies par la justice de 16 chefs d'accusation, dont "actes de terrorisme, organisation et participation à un mouvement insurrectionnel et meurtres". 21 personnes sont déjà détenues dans le cadre de cette affaire qui fait suite à l'appel au "boycott actif" de l'élection présidentielle, qui aurait entraîné, selon le procureur, "la commission de nombreux actes d'une particulière gravité". Le numéro 2 du PDCI, Maurice Kakou Guikahué est également détenu, tandis qu'Abdallah Mabri Toikeusse est en fuite et "activement recherché" par les services de police.

Agences

**TOURNOI  
SMAÏL-KHABATOU  
Le MC Alger  
remporte  
la 1<sup>re</sup> édition**

Le MC Alger a remporté la 1<sup>re</sup> édition du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smaïl Khabatou, en s'imposant en finale devant le NA Hussein-Dey aux tirs au but 3-1 (2-2 après le temps réglementaire), samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Djabou et Frioui, alors que Betrouni et Meftah (sur penalty) ont marqué pour le NAHD. Les quatre réalisations ont été signées en première période.

**TENNIS DE TABLE  
Les travaux du  
collège technique  
reportés à une date  
ultérieure**

Les travaux du collège technique national, initialement prévus samedi à Alger, ont été reportés à une date ultérieure suite à la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19, a indiqué la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Une soixantaine de participants étaient attendus à cette rencontre, dont 16 directeurs techniques de section (DTS) des clubs de la division Une, les 28 directeurs techniques des ligues de wilaya affiliées et en activité, les 8 entraîneurs nationaux en exercice des différentes catégories, les 3 directeurs méthodologiques de la FATT et le médecin fédéral, en plus de compétences "avérées" dans la discipline, invitées par l'instance. Dans son communiqué, l'instance fédérale a saisi l'occasion pour insister sur le strict respect des mesures de prévention et de distanciation physique pour stopper la propagation du virus.

**CYCLISME  
Les lauréats de  
la saison 2019 ont  
touché leurs  
chèques hier**

Les dix-neuf cyclistes algériens (12 messieurs et 7 dames) ayant obtenu de bons résultats en 2019 ont reçu des récompenses financières hier au siège de la fédération, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cette remise des récompenses était initialement prévue vendredi, à Staouéli, lors d'une cérémonie organisée spécialement à cet effet, mais la hausse des cas de contamination au coronavirus au cours des derniers jours avait contraint la Fédération à y renoncer.

La FAC a préféré opter finalement pour une remise des chèques "sécurisée" et plus respectueuse des conditions sanitaires en vigueur, notamment en convoquant les lauréats de 2019 individuellement.

À L'APPROCHE DU MATCH ALGÉRIE-ZIMBABWE

# Les Verts en stage dès hier

*Les 12 et 16 du mois en cours, l'Equipe nationale retrouvera le chemin de la compétition officielle, avec cette double confrontation face au Zimbabwe, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2022.*

Après son match nul arraché le 13 octobre dernier, en infériorité numérique devant le Mexique en amical à La Haye (2-2), la sélection algérienne de football sera de retour demain au Centre national technique (CNT) de Sidi Moussa (Alger) pour préparer la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 du mois en cours, pour le compte des qualifications pour la CAN 2021, reportée à 2022 au Cameroun. Sur le plan de l'effectif que le sélectionneur Djamel Belmadi compte convoquer pour cette double confrontation en aller et retour, il pourrait y avoir les joueurs qui étaient absents lors du dernier stage en vue des deux matchs amicaux contre le Nigeria et le Mexique au mois d'octobre dernier.

En effet, lors de ce stage d'octobre, Belmadi a, certes, gardé l'ossature des champions d'Afrique, mais il a, comme d'habitude convoqué deux nouveaux joueurs, à savoir Mehdi Zekane (Girondins de Bordeaux, 21 ans) et Abdeljalil Medioub (CD Tondela, 23 ans), sans oublier le rappel de Mehdi Zeffane ainsi que Farid Boulaya. Pour le moment, Belmadi travaille avec une liste élargie de 33 joueurs. Ce qui veut dire qu'avec le retour des absents du mois d'octobre, le sélectionneur des Verts aura vraiment l'embarras du choix. Et il se trouve que parmi ces 33 joueurs sur son calepin, Belmadi doit en éliminer 9 ou 10. Meticuleux et très exigeant, il va certainement choisir ceux ayant à ses yeux les capacités de bien remplir leur mission pour cette double confrontation contre le Zimbabwe, d'abord jeudi prochain au stade du 5-Juillet et ensuite le 16 du mois en cours à Harare lors du match retour des 3e et 4e journées des éliminatoires



de la CAN. Pour les joueurs qui reviennent en sélection par rapport au stage du mois d'octobre, Benlamri, qui a rejoint l'Olympique de Lyon avec lequel il a montré lors de sa première prestation toute l'étendue de ses capacités intrinsèques, sera donc bien sur la liste de Belmadi qui ne devrait pas tarder à être rendue publique. C'est-à-dire que Belmadi attendra le tout dernier moment pour annoncer cette liste. Atal sera, lui aussi, de retour, après sa guérison et la série de matchs qu'il a disputés avec son club. On s'attendra également à voir le retour de Mehdi Zeffane qui était blessé en octobre dernier, bien qu'il manque de compétition avec son club en Championnat. Peut-être que le jeune Khacéf sera aussi du groupe sans oublier Tahrat, Spano et Bensebaïni. Au milieu, il y a du monde avec le jeune Zerkane, Bennacer, Abeid, Belkebla, Guedioura et même Feghouli ou encore Boudaoui. En attaque, blessé pendant le stage d'octobre, Ferhat pourrait être de retour sans oublier, bien sûr, Ounas, Slimani, Bounedjah et Boulaya. Ceci sans parler des titulaires Mahrez, Brahimi et quelques-uns des gardiens de but bien connus.

Quant à Belaïli, il ne serait pas dans la liste dans la mesure où il ne s'est pas préparé à cause de son problème avec son club saoudien, alors qu'il vient juste de rejoindre le Qatar pour négocier son nouveau contrat avec Qatar SC. C'est dire que Belmadi aura bien l'embarras du choix pour choisir les joueurs devant disputer la double

confrontation face au Zimbabwe.

À noter, enfin, que tout est prêt pour accueillir les Verts et leurs hôtes zimbabwéens.

Le stade du 5-Juillet serait ouvert de nouveau après quelques mois de restauration comme cela a été le cas pour l'hôtel des Verts à Sidi Moussa qui a également connu quelques réaménagements.

**La liste de l'Algérie pour  
affronter le Zimbabwe**

Le champion d'Afrique 2019 prépare la défense de son titre. Ce samedi, le sélectionneur des Fennecs, Djamel Belmadi, a révélé sa liste des 24 joueurs convoqués pour aborder la double confrontation face au Zimbabwe, jeudi prochain à Alger (stade du 5-Juillet 1962, 20h00) et le lundi 16, à Harare (National Sports stadium, 15h00), comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2021.

Du côté des joueurs évoluant dans le Championnat de France, on note la présence d'Alexandre Oukidja, le portier du FC Metz, des milieux Mehdi Abeid (Nantes), Haris Belkebla (Brest) et Mehdi Zerkane (Bordeaux), ou des attaquants Farid Boulaya (Metz) et Andy Delort (Montpellier). On observe également les retours de Youcef Atal (Nice) et Djamel Benlamri, la recrue estivale de l'Olympique Lyonnais. Karim Aribi (Nîmes) est appelé pour la première fois.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

## Azzedine Arab annonce sa candidature

Le président du Conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Arab, a annoncé vendredi soir qu'il se portera candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP). "J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA Blacks Eagles le mois de février ou mars, mais en même temps, je vais me porter candidat à la présidence de la LFP", a déclaré Arab lors de l'émission "Studio Live" de la

Télévision algérienne. Le président de l'ESS s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion de football professionnel "après avoir été membre du bureau exécutif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de Mahfoud Kerbadj".

Le président Abdelkrim Medouar, dont le mandat a expiré dernièrement à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été autorisé à gérer les affaires courantes de cette

instance jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE).

Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus. La date de cette assemblée électorale est prévue pendant la période décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et ce, après l'amendement des statuts de la LFP, essentiellement en ce qui concerne la composante de l'assemblée générale.

**MISSION IMPOSSIBLE 3**



21h00



L'ancien agent secret Ethan Hunt mène désormais une vie paisible aux côtés de sa fiancée Julia en travaillant comme formateur pour les futurs agents du gouvernement américain. Mais Hunt est forcé de reprendre du service lorsque l'une de ses anciennes élèves, Lindsey Farris, est victime du dangereux trafiquant d'armes Owen Davian. Sans rien dire à Julia, il accepte de prendre l'homme en chasse et comprend bientôt que ce trafiquant dispose d'appuis dans les hautes sphères du pouvoir.

**RAMBO**



21h00



Ancien bétet vert médaillé pour ses brillants états de service au Vietnam, John Rambo arrive dans une petite ville de province dans l'espoir d'y retrouver un ancien compagnon d'armes. Il est secoué d'apprendre que son meilleur ami est mort prématurément d'un cancer dû aux effets secondaires des défoliants utilisés durant la guerre... En déambulant dans les rues de la ville, Rambo est pris à partie par la police locale, qui l'arrête pour vagabondage. En déshabillant le détenu, les policiers sont consternés de découvrir un corps couvert de cicatrices, séquelles des tortures subies au Vietnam.

**DE GAULLE, L'ÉCLAT ET LE SECRET**



21h00



Mai 1958. Dans sa maison de Colombey-les-Deux-Églises, de Gaulle évoque l'Algérie avec sa femme. Il s'apprête à rencontrer le Président René Coty. Ce dernier lui propose les pleins pouvoirs pour régler la situation. 1959, de Gaulle fait son retour à l'Élysée, en tant que président de la République. Yvonne découvre le palais de l'Élysée. En 1964, on le retrouve dans sa propriété, apaisé et se promenant dans la forêt loin de la politique. L'année suivante, il assiste aux obsèques de Winston Churchill.

**UNE FAMILLE À LOUER**



21h00



Mère de deux enfants, Violette Mandini n'arrive plus à joindre les deux bouts et se résout un jour à voler de quoi manger dans un supermarché. Elle se retrouve devant le tribunal et elle est propulsée devant les caméras des journaux télévisés. Paul-André Delalande, ancien homme d'affaires, déprimé depuis des lustres, rêve de fonder une famille, mais il n'est plus sûr d'en avoir le talent. Une idée lui vient alors, proposer à Violette d'éponger ses dettes et faire en sorte qu'on ne lui enlève pas ses enfants. Mais elle devra l'héberger sous son toit, au sein de sa famille, durant 3 mois.



**LA SELECTION DU MIDI LIBRE**

**TRANSIT**



21h00



En 1940, alors que les troupes nazies envahissent la France, des réfugiés privés d'asile tentent de fuir le pays par le port de Marseille, avec l'espoir d'embarquer vers le Mexique ou les États-Unis. Arrivé en train de Paris, Georg, dont le compagnon de clandestinité n'a pas survécu au voyage, usurpe, pour obtenir un visa, l'identité d'un écrivain qui s'est suicidé. Errant sur le port, il ne cesse de croiser une jeune femme inquiète qui l'intrigue et l'attire,

**ON VOUS RACONTE... CONSOMMER AUTREMENT ? C'EST POSSIBLE !**



21h00



Trois reportages issus des magazines de la rédaction. Au sommaire : - Ma vie d'occasion -. Consommer moins, consommer mieux ? Et si on commençait par ne plus acheter du neuf ? Peut-on tout acheter - d'occasion - ?  
- Ma vie sans consommer -. Consommer, toujours plus, toujours trop ? Certains ont décidé d'arrêter. Le temps d'un week-end, deux familles ont accepté de confronter leurs points de vue et de partager leur quotidien : - Ma vie sans plastique -. Comment préserver la planète alors que nos modes de vie modernes nous incitent à consommer toujours plus ?

**L'AMOUR EST DANS LE PRÉ**



21h00



L'aventure amoureuse des agriculteurs franchit un cap. Après les premiers instants de découverte et d'observation, le moment est venu pour les célibataires de faire leur choix et... de l'assumer ! De telles décisions vont susciter d'immenses joies mais aussi, et forcément, des grandes déceptions. Aussi dans cette épisode, et pour la première fois dans l'histoire du programme, une nouvelle chance s'offre à un agriculteur avec une lettre de toute dernière minute. Jérôme, marâcher de 37 ans et grand timide, a besoin qu'une femme fasse le premier pas.

**AU-DESSUS DES NUAGES**



21h00



Seule rescapée du crash du petit piper dont elle était la passagère, Dorine perd l'usage de ses jambes. De cette tragédie, Dorine saura tirer une force intérieure propre à surmonter tous les obstacles. Elle obtiendra alors son brevet de pilote. Sa vie deviendra alors une suite de défis permanents : une soif de nouveaux horizons, un engagement pour la reconnaissance des personnes handicapées, mais aussi des combats plus intimes.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fadjr	05:51
Dohr	12:32
Asr	15:22
Maghreb	17:46
Icha	19:07

## PARIS ENTEND EXPULSER LES CLANDESTINS Mission compliquée pour Darmanin à Alger !

Gérald Darmanin, ministre français de l'Intérieur, est en visite en Algérie, après un déplacement en Italie et en Tunisie. Le ministre français de l'Intérieur a précisé, le 2 novembre 2020 à BFMTV/RMC, l'objectif de sa visite au Maghreb, décidée par l'Élysée. "En Tunisie et en Algérie, je vais discuter avec mes homologues et échanger avec les services de renseignements, pour avoir davantage d'informations. Le président de la République a eu ses homologues au téléphone, pour se mettre d'accord sur le renvoi d'un certain nombre de personnes qui appartiennent à ces pays, ayant la nationalité de ces pays, et qui sont confondus de radicalisation", a-t-il déclaré. Il a annoncé, qu'en un mois, seize ressortissants étrangers "radicalisés" ont été expulsés du territoire français. "Cela ne veut pas dire qu'ils ont été condamnés, on considère qu'ils ont été radicalisés et qu'ils sont étrangers à notre pays", a-t-il dit. Il a précisé qu'une centaine de personnes, soupçonnées de radicalisation, seront renvoyées après discussion avec les pays concernés pour les accueillir. Il a cité la Russie et le Maroc. "Les choses se passent bien avec le Gouvernement marocain", a-t-il dit. Il a révélé qu'en trois ans, 458 personnes ont été expulsées de France. A Tunis, Gérald Darmanin a rencontré le président Kaïs Saïd et son homologue Taoufik Charfeddine, pour évoquer l'expulsion d'une soixantaine de tunisiens soupçonnés de radicalisation et considérés comme en situation irrégulière sur le territoire français. "La Tunisie est prête à recevoir n'importe quel Tunisien, mais cela doit se faire selon les conditions et règlements prévus par le droit international, et en préservant la dignité du Tunisien", a déclaré Taoufik Charfeddine, cité par la presse tunisienne. Il a parlé d'une convention signée en 2008 entre les deux pays. L'expulsion ne



fera qu'une fois toutes les voies de recours épuisées en France, certains Tunisiens étant en détention.

### "Gestion sécuritaire"

Ces derniers mois, plus de 40 % de migrants passant par l'Italie, pour entrer en Europe, sont passés par la Tunisie. La collaboration de Tunis est donc importante pour les Autorités françaises. Tunis ne veut pas de «gestion sécuritaire» du phénomène de la migration. Paris demande que les pays d'origine des personnes à expulser établissent des laissez-passer consulaires, pour ceux qui n'ont pas de passeport pour faire le voyage, sinon elles ne peuvent pas quitter le territoire français. A Alger, la mission de Gérald Darmanin sera plus compliquée. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dans un bref communiqué, la visite de travail de Gérald Darmanin. "Cette visite constitue une occasion pour échanger les vues au sujet de la coopération entre les secteurs de l'intérieur des deux pays, et examiner les voies de renforcement de la coordination dans nombre de domaines d'intérêt commun", est-il souligné dans le communiqué, sans autres précisions.

### Négociation difficile

Le ministre français devra présenter une liste de ressortissants algériens en situation irrégulière en France, et soupçonnés de radicalisation. La négociation pourrait être difficile, l'Algérie considère que "la radicalisation" d'individus vivant sur une autre territoire n'est pas de la responsabilité des pays d'origine. Alger avait même proposé en 2017, un processus de "déradicalisation", dans une approche globale de lutte contre le terrorisme. Une approche prise en compte par les États-Unis, ignorée par les Européens. Dernièrement, Alger n'a pas apprécié le rôle joué par Paris pour faire libérer trois otages au Mali contre l'élargissement de deux cents djihadistes actifs, dont l'algérien Mustapha Derrar, arrêté par les services de sécurité, fin octobre 2020 dans la région de Tlemcen. La libération des trois otages, dont la française Sophie Petronin, s'est faite également contre paiement de rançon. L'Algérie est un pays qui refuse tout paiement de rançons aux groupes armés, considéré comme un acte de financement direct du terrorisme. Sur ce point, l'Algérie a été soutenue, ces dernières années, par Londres, Madrid, Berlin, Moscou et Washington, mais pas par Paris.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le discours du Souverain marocain regorge de falsification des faits

Le gouvernement sahraoui a affirmé, que l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, "ne peut en aucun cas être confisqué", dans sa réponse au discours du roi du Maroc qui, selon lui, regorge de contrevérités et de falsification des faits.

Dans un communiqué rendu public, samedi par le ministère de l'Information, le gouvernement sahraoui a souligné que le discours du roi du Maroc est intervenu pour "rappeler une fois de plus la communauté internationale que le Royaume expansionniste du Maroc persiste toujours dans l'agression contre son voisin du Sud, la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et continue de faire fi de la légalité internationale".

Le roi du Maroc "a même tenté de faire passer une lecture contraire à la réalité, d'une cause classée par l'ONU comme l'une des causes de décolonisation, en cachant délibérément la seule caractéristique juridique de la présence marocaine au Sahara Occidental, soit une occupation illégale,

comme l'avait affirmé l'Assemblée générale lors de ses sessions en 1979 et 1980", a ajouté la source. Et de poursuivre que "ce discours, plein d'arrogance, de contrevérités et de falsification de données et de faits, a été diffusé à l'occasion de l'anniversaire de l'invasion militaire marocaine du Sahara Occidental en 1975, afin de l'annexer par la force, de tuer son peuple et de piller sa richesse". "La Communauté internationale ne reconnaît pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, étant propriété exclusive du peuple sahraoui qui est le seul à l'exercer conformément aussi bien à la Charte des Nations-unies, à l'acte fondateur de l'Union africaine (UA), qu'à l'avis même de la Cour internationale de justice, aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et aux avis juridiques émis par l'ONU et l'UA", a affirmé le Gouvernement sahraoui.

La partie sahraouie a, en outre, averti que "la poursuite par le Souverain marocain de la fuite en avant, sa tentative de légitimer

l'occupation et sa persistance dans la répression barbare à laquelle il se livre à l'encontre du peuple sahraoui dans les territoires occupés, mèneront la région vers l'inconnu et à une situation dont les répercussions seront désastreuses sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement de tout un chacun".

Le Gouvernement sahraoui a rappelé que le Maroc s'est dérobé à tous ses engagements à l'égard de la partie sahraouie concernant le référendum, dont il continue à entraver l'organisation alors qu'il s'agit du seul mandat de la MINURSO.

Qui plus est, le Maroc n'a pas respecté ses obligations au titre de sa ratification de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), qui interdit au Royaume du Maroc d'agresser un autre membre et l'engage à respecter ses frontières internationales reconnues et à régler le conflit pacifiquement et par voie de négociations, a relevé le communiqué, ajoutant qu'il avait omis de mentionner qu'il co-siégeait à l'UA avec l'Etat sahraoui.

### ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT

#### "En amélioration positive"

L'état de santé du chef de l'Etat est en "amélioration positive", tels sont les termes utilisés par le communiqué de la présidence de la République, pour "rassurer sur l'état de santé de Abdelmadjid Tebboune, atteint du Covid-19 et hospitalisé en Allemagne depuis le 28 octobre dernier. Selon le communiqué succinct de la présidence de la République, le chef de l'Etat "poursuit son traitement dans l'un des hôpitaux en Allemagne". Le staff médical assure que le chef de l'Etat "poursuit son protocole de traitement" et son état de santé est en "amélioration positive". Pour rappel, M. Abdelmadjid Tebboune a été transféré, le 28 octobre, en Allemagne pour des "examens médicaux approfondis sur recommandation du staff médical", indique un communiqué de la présidence de la République. La veille, soit le 27 octobre, le Premier ministre avait annoncé, que le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a été admis à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja et qu'il était "dans un état stable". "Sur recommandation de ses médecins, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est rentré dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital central de l'armée à Ain Naadja à Alger. Son état de santé est stable et n'inspire aucune inquiétude", ont affirmé les services du Premier ministre. Le président de la République poursuit ses activités quotidiennes à partir de son lieu d'hospitalisation, ajoute le communiqué. La Présidence a annoncé samedi dernier, que le président Tebboune a été placé en isolement pour une durée de 5 jours, sur conseils du personnel médical, après la contamination de plusieurs cadres de la Présidence et du Gouvernement.

### LIGUE 1

#### Le CSC annule son stage après la découverte de 12 cas de coronavirus

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé samedi soir avoir décidé d'annuler le stage bloqué qu'il devait effectuer à partir de dimanche à Alger, où il se trouvait, après la découverte de 12 cas positifs au COVID-19 parmi ses joueurs. Il s'agit de Yettou, Boudebouda, Mebarakou, Rahmani, Benmessaoud, Derradji, Boutadjine, Labani, Redjemi, Ben Tahar, Yaïche et Bencheikh. Après la fin de leur précédent stage, effectué essentiellement au stade Ben-Abdelmalek de Constantine, les "Sanafir" avaient rallié Alger samedi en vue d'un autre stage bloqué qui devait se poursuivre jusqu'au 15 novembre. Ca devait être un stage précompétitif pendant lequel les poulains du coach Abdelkader Amrani avaient trois joutes amicales au programme, respectivement contre la JS Saoura (le 8 novembre), le CR Belouizdad (le 12) et l'US Biskra (le 15).

Cependant, les résultats des tests de dépistage préalablement effectués ont révélé la présence de 12 cas positifs au coronavirus parmi l'effectif, ce qui a contraint la direction du club à annuler ledit stage, avant de décider "le retour immédiat" à Constantine.